



**Achetez
le terrain de votre
future maison**

**38 terrains à vendre
de 249 à 413 m²
À partir de 37 698 € TTC**

**COMMERCIALISATION EN
COURS. LIVRAISONS DES
PREMIERES MAISONS :
DEBUT 2025**

LA GAGNERIE DU BOUCHA SAINT-MALO-DE-GUERSAC

Une vie de quartier, proche de la nature !

sonadev
le sens du territoire

Bienvenue à Saint-Malo-de-Guersac

Avec son dynamisme économique, ses services à la population, sa proximité avec le littoral, le Parc naturel régional de Brière et Saint-Nazaire, Saint-Malo-de-Guersac et ses quelque 3 200 habitants bénéficient d'une situation exceptionnelle.

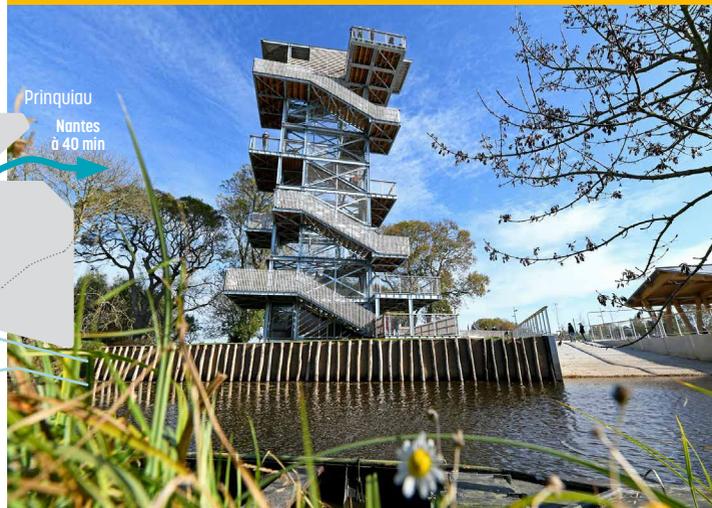


Une vie de quartier proche de la nature

Idéalement placé à proximité du centre-ville, ce nouvel îlot résidentiel de la Gagnerie du Boucha, c'est demain un quartier fonctionnel à l'identité rurale offrant aux futurs habitants un cadre de vie de qualité.

Les différents aménagements paysagers permettront d'assurer la continuité avec les espaces naturels environnants, de mettre en valeur différents milieux, notamment humides, pour favoriser la biodiversité.

Des espaces de vie seront créés à travers tout le quartier, pour se déplacer, se rencontrer et s'amuser !



La qualité environnementale valorisée

Le site de la Gagnerie du Boucha abrite diverses espèces intéressantes voire protégées. Pour que chacune d'elles trouve sa place dans le futur quartier, des aménagements spécifiques, (haies, mares) ont été réalisés en amont du programme pour que celles-ci s'installent avant l'arrivée des nouveaux habitants !

La Gagnerie du Boucha, c'est la garantie de vivre demain dans un quartier durable qui s'intègre dans l'environnement et respecte la biodiversité qui l'entoure.



38 terrains entièrement
viabilisés et bornés pour
vous permettre de construire
la maison de vos rêves !



Des maisons en harmonie avec la nature

Pour s'intégrer parfaitement dans l'environnement naturel du quartier, les maisons devront avoir une partie de leur façade habillée d'un bardage bois, matériau écologique avec un impact environnemental faible et une meilleure isolation thermique.

Des équipes à votre écoute

Nos équipes vous accompagnent et sont présentes à vos côtés à chaque étape de votre projet.

Les étapes de l'acquisition

- 1 Choix du terrain en posant une option.
- 2 Validation de la demande d'option (gratuite et valable 6 semaines).
 - Travail sur les premières esquisses du projet avec votre constructeur.
 - Simulation bancaire du financement global (terrain + construction).
- 3 Observations par nos équipes et l'architecte-conseil de votre projet.
- 4 Envoi d'un nouveau projet qui tient compte des observations.
- 5 Délivrance du visa par l'architecte-conseil et nos équipes.
- 6 Rédaction du compromis et dépôt du permis de construire en mairie.
- 7 Signature de l'acte de vente chez le notaire.

Ces différentes étapes demandent un délai de 3 à 6 mois.

Un guide de l'acquéreur vous est remis. Il vous informe et donne des conseils en tant que maître d'ouvrage, notamment sur les démarches administratives à réaliser.



Biens négociés

Certains terrains sont vendus dans le cadre des « biens négociés » de Saint-Nazaire Agglomération. Ce dispositif permet à des ménages, sous conditions, de devenir propriétaires de biens neufs à tarifs préférentiels.

Saint Malo de Guersac / Saint-Nazaire agglo



sonadev
le sens du territoire

En tant qu'aménageur de la région de Saint-Nazaire, nous accompagnons Saint-Nazaire Agglomération et les communes du territoire dans le développement de quartiers d'habitat et la remise à neuf d'immeubles de centre-ville. Dans le cadre de ces opérations, nous proposons aux particuliers un large choix de terrains et d'appartements à prix attractifs.

Contactez nous !

habitat@sonadev.fr
02 40 22 96 90

10, esplanade Anna Marly
44600 Saint-Nazaire



sonadev.fr

